

## Centre d'Accueil Médico Social Précoce

Structure ambulatoire, le CAMSP a pour mission le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des jeunes enfants de la naissance à 6 ans qui présentent des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, ou des troubles du développement psychoaffectif.

Il exerce des actions spécialisées telles que :

- Le dépistage et le diagnostic précoce des handicaps.
- La prévention ou la réduction de l'aggravation de ces handicaps par des séances de soins et de rééducation ambulatoires.
- L'accompagnement des familles par une aide psychologique et une guidance éducative.
- L'aide à l'insertion sociale de l'enfant dans ses différents milieux de vie.
- Le dépistage et les traitements sont effectués et la rééducation mise en œuvre, sans hospitalisation, par une équipe composée de médecins spécialisés, de rééducateurs, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, de personnels d'éducation précoce, d'assistants sociaux, de kinésithérapeutes et d'éducateurs.
- Le bilan et les examens complémentaires éventuellement nécessaires à l'établissement du diagnostic, à la surveillance ou à la mise à jour des traitements peuvent être effectués par les services hospitaliers généraux ou spécialisés avec lesquels des conventions sont passées.
- Certains CAMSP assurent le suivi spécifique annuel des anciens prématurés.

### La démarche

Le premier contact avec les enfants se fait le plus souvent sur les conseils des structures hospitalières, des PMI, des autres CAMSP, des médecins libéraux, des médecins scolaires et des enseignants, des équipes du secteur de psychiatrie infanto-juvénile, de la MDPH, des parents eux-mêmes...

Pour chaque enfant, un bilan, un temps d'évaluation et un projet de soins, évolutifs, vont permettre une prise en charge individualisée, adaptée à la situation.

Une équipe pluridisciplinaire, spécialisée dans le domaine de la petite enfance, propose des consultations, des entretiens, des prises en charge individuelles ou collectives. Il s'agit de conduire l'enfant au maximum de ses potentialités, de l'aider dans l'acquisition de son autonomie et de développer ses capacités de communication.

#### Dans le Calvados :

- > CAMSP de Caen
- > CAMSP de Falaise
- > CAMSP de Ifs
- > CAMSP du Pays d'Auge

#### Dans la Manche

- > CAMSP Pomme Bleue
- > CAMSP de Saint-Lô
- > CAMSP Tourlaville
- > CAMSP Valognes
- > CAMSP Coutances
- > CAMSP Avranches

#### Dans l'Orne

- > CAMSP La Providence avec ses Antennes à Argentan, Mortagne au Perche et Flers
- > CAMSP Polyvalent de l'Orne

## Ses missions

- D'aide auprès des futurs parents,
- De prévention des difficultés des tout petits, de la naissance à 6 ans,
- De soins à de jeunes enfants en situation de handicap.

L'ensemble de son action cherche à favoriser l'insertion du jeune enfant dans son milieu familial et social, et à soutenir un développement harmonieux de ses capacités.

Toutes ces actions se font en collaboration étroite avec la famille. En accord avec les parents et l'enfant, des actions concertées peuvent être réalisées avec les milieux sociaux fréquentés par l'enfant (crèche, école, centre de loisirs...) dans le respect du secret professionnel. Dans le même esprit, les contacts nécessaires sont pris avec les médecins et services de soins intervenant auprès de l'enfant.

### TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code de la santé publique art L2112-8, L 2132-4,

Code de l'action sociale et des familles art L343-1 et L 343-2

## Pour les parents

Parallèlement, cette équipe a pour rôle d'accompagner, de guider les parents dans leurs démarches. Cet accompagnement est le plus souvent assuré particulièrement par l'assistante sociale, partenaire privilégié de ce travail avec l'extérieur.

Des réunions de parents peuvent par exemple être animées par une psychologue et une assistante sociale. Le but de ces rencontres est de créer un échange entre les familles, qui peuvent exprimer leurs différentes problématiques et permettent à ces parents de ne pas se sentir isolés dans les situations difficiles qu'ils sont amenés à rencontrer.

## Equipe Pluridisciplinaire

Exemple de composition d'une équipe de CAMSP :

Médecin directeur  
Assistante sociale  
Educatrice spécialisée  
Orthophoniste  
Psychologue  
Psychomotricienne  
Médecin de rééducation fonctionnelle  
Orthoptiste

## AGREMENT-FINANCEMENT

Les CAMSP sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé et le budget global est financé à 80 % par la Sécurité Sociale et à 20 % par le Conseil Général.

### Source :

<http://asnr.free.fr/glossaire/camsp.html>  
[www.aideeleves.net/structures/CAMSP.htm](http://www.aideeleves.net/structures/CAMSP.htm)